**Olivier Abel : « Éloge du mariage pour tous »**

Antoine Strobel-Dahan et Jennifer Schwarz

Olivier Abel, professeur de philosophie éthique à la Faculté de théologie protestante de Paris et auteur de l’ouvrage Le Mariage a-t-il encore un avenir (Bayard), livre ici son point de vue au sujet du débat actuel sur le mariage homosexuel : très centré sur la filiation, celui-ci prouve, selon lui, que notre société se focalise trop sur la parentalité au détriment de la conjugalité. Un fait, qui lui paraît, à divers titres, inquiétant.

**On observe une crispation des institutions religieuses autour du projet de loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe. Comment l’analysez-vous ?**

On peut en faire deux lectures. Une lecture sociologique constatera, dans toutes les religions, une tendance au fondamentalisme : avec la sécularisation on finit par ne plus retrouver dans les Églises que les plus pieux, sinon un noyau dur à forte attractivité, dynamique et offensif. C’est lui qui est touché ici.

Par une lecture plus large, on observera un excès de panique dû probablement au sentiment de fragilisation de la différence des sexes. Cette anxiété n’est pas pour autant à placer d’emblée dans le champ de l’homophobie. Bien des gens d’ailleurs, qui ont du mal à exprimer précisément ce qui les gène et à argumenter, s’abritent derrière un langage religieux pour dire autre chose.

**Les références religieuses directes restent pourtant rares dans ce débat. Pourquoi cela ?**

Vous avez raison, il s’agit plus de postures qu’autre chose. S’il y avait une meilleure culture religieuse, une meilleure connaissance de ces traditions sédimentées, du jeu des interprétations, on pourrait moins facilement s’abriter derrière la religion ou alors on ne le ferait qu’avec des références précises. Peut-être les religions deviennent-elles d’autant plus agressives qu’elles se sentent mal vues, refoulées, presque honteuses. C’est un processus inquiétant. Il est vraisemblable que, s’il y avait plus de confiance en soi dans les différentes confessions ou formes de paroles, le débat serait plus tranquille.

**Actuellement, le projet porte sur le mariage et l’adoption, mais la plupart des opposants se concentrent sur la filiation, pourquoi ?**

C’est là un des grands problèmes de notre société : nous sommes très focalisés sur la parentalité au détriment de la conjugalité. Le couple, pourtant lieu essentiel du lien social, est devenu très fragile. Et plus il est éphémère, fugace, plus on exige de la parentalité qu’elle soit solide. La filiation est devenue notre sacré. Ça n’a pas toujours été le cas : il y a plusieurs siècles, l’Église catholique ne s’intéressait guère à la famille, elle se concentrait surtout sur un éloge de la chasteté. Aujourd’hui la reproduction (non seulement au sens biologique mais au sens culturel, vital pour les églises institutionnelles) est devenue un enjeu politique et juridique : ce n’est plus une affaire de morale mais de normes, il s’agit de faire la loi. De tous les côtés, de garder ou de conquérir la normativité. Cette sacralisation de la parentalité m’inquiète car les enfants deviennent des enjeux symboliques énormes : ils doivent assurer la continuité du lien social ; c’est un poids trop lourd pour eux.

**Si ce débat était ­vraiment centré sur le mariage, sur la conjugalité, les enfants seraient-ils plus ­tranquilles... ?**

Oui, car il me semble que l’on minore l’importance du pacte conjugal, hors de toute idée de famille ou d’enfants. C’est l’un des apports de la Réforme, qui avait abandonné la vision paulinienne du mariage comme un « moins-pire », à défaut de chasteté. Calvin, suivant l’idée de la Genèse – il n’est pas bon pour l’homme d’être seul –, estime que le couple est bon en lui-même. Cette alliance amoureuse devient centrale dans le protestantisme puritain, celui de John Milton, avec la révolution anglaise, et la revendication d’un droit au divorce libre au milieu du xviie siècle – si nous le pratiquons beaucoup, nous ne pensons plus assez le divorce, comme différent de la répudiation unilatérale. Le mariage devient un pacte libre entre deux individus égaux, un pacte que l’on peut défaire. Pour pouvoir se lier il faut pouvoir se délier, et la question devient : « Pourquoi rester ensemble alors qu’on pourrait se séparer ? » Le couple est une conversation, et l’enfant arrive au beau milieu de cette conversation commencée avant lui, qu’il va d’abord entendre et écouter, et dont il n’est pas l’objet, le sujet ni le projet unique : une conversation qui comprend la dispute et trouve son plaisir en elle-même.

C’est ici que je place l’essentiel de mon éloge du mariage pour tous, comme un éloge de l’engagement. Notre société a appris à lutter contre les servitudes non contre les exclusions. La solitude, dont la figure de femme seule avec enfants, est notre vrai problème, bien plus grave que ce qui fait débat actuellement.

**Tout ce qui favorise la solidité et la ­durabilité des liens est, selon vous, bénéfique…**

Tout à fait, surtout dans une société dans laquelle les liens sont devenus fragiles et où on voit la facilité avec laquelle les personnes sont répudiées, écartées. Ainsi le mariage est important, non comme un contrat privé entre deux personnes, mais comme une forme de solidarité, et finalement comme ce pacte civil et symbolique par lequel la société est constituée. Il faut ici établir une différence : le lien conjugal est un lien électif. La filiation, elle, n’est pas élective : on ne choisit ni ses parents ni ses enfants. Ce point est important dans le débat actuel car, s’il faut se méfier des conceptions ultra-biologisées de la filiation, il ne faut pas pour autant tomber dans l’idée qu’on pourrait tout choisir. C’est pourquoi l’élargissement de l’adoption et une large refonte du droit des « beaux-parents » me semblent de nature à répondre à bien des situations. La législation actuelle me semble tenir l’adoption en tutelle dans une conception palliative et malheureuse. Le droit romain, comme les récits bibliques et les familles de jadis, donnent à voir une conception bien moins « biologisée » que la nôtre.

Olivier Abel

Professeur de philosophie éthique à la Faculté de théologie protestante de Paris et auteur de l’ouvrage Le Mariage a-t-il encore un avenir (Bayard, 2005).